



## ADHESION 2024-2025

MEMBRE N°
PHOTO

PRENOM, NOM : M/ Mme / Mlle \_\_\_\_\_

> **renouvellement** : Mêmes données que lors de ma dernière inscription  OUI  
(inutile dans ce cas de remplir toutes les coordonnées ci-dessous)

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe N° : \_\_\_\_\_

Ne pas divulguer dans la liste des membres

Téléphone portable N° : \_\_\_\_\_

Ne pas divulguer dans la liste des membres

Adresse E-mail : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous recevoir la Newsletter du club par e-mail ?

OUI

NON

### EXTRAIT du REGLEMENT

- La cotisation annuelle est **exigible dès le troisième passage au club**. Les cotisations versées ne sont pas remboursables.

### ACTIVITES FACULTATIVES

- **Stage débutant** : formation réservée aux membres du club – incluse dans la cotisation-

- **Studio et Laboratoire argentique** – formation assurée par le Club à l'utilisation du matériel. La mise à disposition du studio à titre individuel n'est autorisée qu'aux membres ayant les capacités à utiliser le matériel – règlement remis aux adhérents du studio et labo -

Responsable labo argentique : José Jumarie

Responsable studio : Laurent Destur & José Jumarie

Une cotisation annuelle « studio & labo » ouvre les droits au laboratoire **et** au studio.

- **Bibliothèque** : emprunt des livres gratuit, ouverte à tous les membres

### Fédération Photographique de France – FPF-

Le club adhère à la FPF et donne la possibilité à ses membres d'y adhérer et d'acquérir à des prix avantageux, des logiciels, des cours...proposés par la fédération. Responsable : Bernard Deman.

### MONTANT des COTISATIONS :

Membre	Cotisation annuelle au Club Adulte	Cotisation annuelle au Club Etudiant	Cotisation annuelle sympathisant	Cotisation annuelle Studio & labo	Adhésion Club après le 1 <sup>er</sup> avril
Membre	60,00 €	15,00 €	20,00 €	40,00 €	30,00 €
Membres en couple	90,00 €				

**Studio - Labo** > > >

j'accepte les conditions du règlement qui m'est remis

Je règle la cotisation

Adhésion club

Stage débutant

Studio et labo

D'un montant de : \_\_\_\_\_

en espèces

par chèque N° \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

ou par **virement** sur le compte du club - Banque Populaire du Nord

« ASS LILLE PHOTO » : FR76 1350 7001 1414 4667 0190 994

J'accepte les présentes conditions et je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur accessible sur <http://lillephoto.free.fr>

Date et signature

Réservé à l'administration :  
- Enregistré sur fichier MTPLI \_\_\_\_\_  
- Cotisation enregistrée sur finances \_\_\_\_\_  
- Inscription Newsletter : \_\_\_\_\_  
- Badge adhérent : réalisé \_\_\_\_\_ / remis \_\_\_\_\_  
version V3

## **AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES**

(Personne photographiée)

Je, soussigné,

-----

Adhérent au club LILLE PHOTO, autorise le club à me photographier et à utiliser mon image pour publication dans le trombinoscope ainsi que dans l'espace privé du forum du site du club.

**Toute autre utilisation** (flyer, presse, exposition, tiers, etc.) **sera soumise à une autorisation particulière.**

Je garantis ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

En cas de litige à propos de l'interprétation ou de l'exécution de la présente, il fait attribution de juridiction au tribunal compétent de Lille.

Fait à Lille,

Le -----

Signature précédée des nom et prénom :